

Ordre des Avocats au
Barreau du Cameroun

Conseil de l'Ordre



Cameroon Bar
Association

Bar Council

Avenue Charles ATANGANA, derrière Mess des Officiers Olézoa

B.P. 13488 – Tél. : (237) 22 04 86 67 – Fax : (237) 22 22 62 81

www.barreau-cam.org – e-mail : odavocam@yahoo.com

Le Bâtonnier

The President

DECISION N°008/BOA/03/19,
PORTANT CREATION ET COMPOSITION
DE LA COMMISSION CHARGEE DE LA
SECURITE SOCIALE DES AVOCATS

LE BATONNIER DE L'ORDRE,

VU la Loi n°90/059 du 19 Décembre 1990 portant organisation de la Profession d'Avocat ;

VU le Règlement Intérieur du Barreau du Cameroun ;

VU le procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Ordre des Avocats des 24 et 25 Novembre 2018 ;

VU les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est créé, au sein du Barreau du Cameroun, une commission chargée de concevoir, en vue de leur mise en place, les dispositifs visant à prémunir les Avocats contre certains risques et événements de la vie, dont l'incidence financière peut être coûteuse (maladie, invalidité, décès, etc..).

Article 2:

Sont pour compter de la date de la présente Décision, nommés à la Commission chargée de la sécurité sociale, les Avocats ci-après :

PRESIDENT :

- Me BALLA Joseph Constantin

VICE-PRESIDENT :

- Me FOMBAD MUJEM

MEMBRES :

- Me DINGA NYOH-NJU Sarah ;
- Me NDOUMBE Abraham
- Me DJIDJOU William
- Me Alice EFETI LYONGA ;
- Me N'GANN Supermann ;
- Me DARNA Bernard ;
- Me VEGA Roland MAKIGHO ;
- Me MBALA Jean Bertrand ;
- Me Elisabeth ATE NIBA épouse FINJAP ;
- Me ELANGWE Mercy FEMBE ;
- Me BELL Cédric Valery ;
- Me EWANE Georges Romuald ;
- Me MONG Serge Nicolas ;
- Me NDONG Christopher NVEH ;
- Me NJI Valentine ABEN ;
- Me Napoleon FRU TIBAH ;
- Me PAGUY Malthus Arnaud ;
- Me NDIP AYUK TABI William.

MEMBRES-RAPPORTEURS :

- Me CHENDJOU Serge Emmanuel ;
- Me NYODO Jean Emile ;
- Me NGO BOUM Augustine Pauliane ;
- Me ANYA Collins OKU ;
- Me NAH Krystabel ACHU ;
- Me EYONG NOAH Paul Cyrille ;
- Me MVONDO Martine Chantal ;
- Me Gillian NGWE TANDAFOR.

Article 3 :

A la diligence du Secrétariat de l'Ordre, la présente Décision sera notifiée aux Président et Vice-Président de la Commission, et publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le 19 Mars 2019.

Le Bâtonnier de l'Ordre
Me TCHAKOUE PATIE Charles.

